QUESTIONS A RÉSOUDRE,

PROPOSÉES PAR UN JACOBIN,

AVEC QUELQUES RÉFLEXIONS RAPIDES.

Case FRC 7348

Nous cherchons le bonheur, nous le voulons bien sincérement; mais nous courons tous après par des routes différentes. Arriverons-nous par ce moyen, sans abstraction des intérêts particuliers, au bonheur général de l'empire? Non. Je décide cette question, car elle n'a pas besoin d'être discutée. Les fabricateurs de la constitution ne doutoient pas eux-mêmes de cette vérité; nous serions pourtant tous heureux à présent, s'il n'eussent jamais eu d'autre guide.

On dit que cette constitution est sacrée: nous avons tous, il est vrai, juré de la maintenir; mais on dit aussi qu'elle est pleine de taches, que le temps et l'expérience feront disparoître; il ne faut donc pas la déchirer. Mais il me semble qu'il est bien permis de chercher, même d'indiquer, d'après son opinion, les moyens que l'on croit les plus propres à les enlever.

D'après cette conviction, j'entre en matière, et je vais me faire à moi-même quelques questions plus difficiles à résoudre.

Je me renfermerai au surplus à proposer des difficultés dont je tâcherai d'éffleurer la solution, laissant à des mains plus exercées le soin d'embellir le chemin qui doit conduire à son

M & W 14957

complément. Quant à moi, content de l'avoir entr'ouvert, je me trouverai trop heureux si quelqu'un peut le tracer en entier, et le rendre praticable à tous mes concitoyens.

Premiere question. La révolution étoit elle nécessaire?

Deuxieme question. A-t-on tiré de cette révolution tout le parti qu'on pouvoit en tirer?

Troisieme Question. Cette révolution a-t-elle été opérée par la volonté franche du peuple françois; a-t-elle été faite telle qu'il la desiroit, ou bien sa volonté a-t elle été déterminée par les manœuvres secrètes des puissances étrangères, dirigées par le sentiment de jalousie que leur inspiroit l'aspect de toutes les ressources qui donnoient à la France une supériorité sur elles, malgré tous les désastres dont elle étoit environnée?

Quatrieme et dernière question. Sous quelque rapport que la révolution soit envisagée, faut-il maintenir la constitution à laquelle elle a donné naissance, ou seroit-il plus avantageux d'avoir recours à de nouvelles insurrections, pour parvenir à la perfectionner?

Voilà les quatre questions que j'ai voulu soumettre à mes concitoyens, et sur lesquelles je vais maintenant donner mes opinions particulières. Je vais les rappeler et les traiter successivement et dans l'ordre où je les ai présentées; je ferai, autant qu'il sera en moi, abstraction des détails historiques, parce que je ne veux être ni le juge, ni l'accusateur d'aucun individu; je me renfermerai donc, autant que je pourrai, dans le simple raisonnement.

La révolution étoit-elle nécessaire? Oui, sans doute, elle l'étoit; elle étoit indispensable. Je

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ne retracerai point ici le tableau des vices de la cour; je les ai présentés succinctement dans le premier ouvrage que je fis imprimer lors de la prise de la Bastille. Il me suffira de dire qu'ils étoient à leur comble. Tous les pouvoirs, armés les uns contre les autres, tendoient à leur désorganisation, et celui qui sembloit les réunir tous, étoit environné de tant d'intrigues, que ne voyant autour de lui que la confusion d'un chaos inextricable, il falloit ou qu'il fût un dieu, ce qui ne peut se mettre en hypothèse, ou qu'il fût un tyran toujours précédé de la terreur et de la mort, pour suspendre encore quelque temps la chûte de la machine, ou enfin, si son cœur étoit sensible, il falloit que perpétuellement navré de tous les maux qui l'environnoient, il laissât toujours flotter dans ses mains, sans les diriger, les rênes d'un empire écroulant de toutes parts. Il falloit donc une révolution. Mais en a-t-on tiré le parti qu'on pouvoit en tirer? Voilà ma seconde question.

Non assurément.

Je ne parlerai pas de cette suppression sans indemnité, ni rachat; suppression plus qu'indiscrète qui fut prononcée de tous les droits de dîmes, où, pour flatter le peuple, on sacrifia les plus grands intérêts de l'état et la justice même; on dépouilla la nation de plus de deux milliards, par l'abandon du principal de ces dîmes, et par l'obligation que l'on contracta d'indemniser les propriétaires des dîmes inféodées, que l'on évinçoit de leur propriété; et par une même opération, on doubloit presque le revenu de quelques-uns de ces propriétaires, qui, dans certaines provinces, étoient grevés d'une dîme réglée à la quatrième gerbe. Est-ce ainsi qu'il

falloit observer les principes d'égalité dont on avoit fait tant d'étalage ? On supprima tout avec précipitation, même les choses les plus salutaires, et l'on remplaça lentement ou l'on ne remplaça pas du tout.

J'applaudirai sans doute éternellemeut à la suppression des ordres, à la suppression des entrées des villes, à celle des visites domiciliaires, des inventaires et de toutes les vexations que l'on exerçoit sur les personnes et sur les choses ; j'applaudirai à la forme du gouvernement représentatif à la division des pouvoirs en législatif et exécutif; mais le pouvoir administratif est il suffisamment distingué ? est-il assez indépendant des deux autres ? Non, sans doute ; tous deux y prétendent, tous deux sont dans des combats perpétuels pour se l'arracher, et l'on voit trop aisément de quel côté la balance est prête à pencher. Tremblez, peuple françois, si jamais un des deux l'emporte; mais sur-tout, si le pouvoir exécutif s'en empare, vous serez plus esclaves que jamais ; car ce pouvoir reste permanent dans ces mêmes mains. Jamais il ne rétrogradera sur le pas qu'il aura fait, et ses pas le conduiront toujours au despotisme. Il n'y a plus ni parlement qui l'entrave, ni clergé qui le tempère : il falloit donc un troisième pouvoir, mais que ce pouvoir fût encore exercé par des représentans du peuple ; il falloit qu'il s'étendît sur tous les dépositaires, détenteurs, receveurs et percepteurs de deniers publics : surveillant perpétuel du pouvoir exécutif, il l'auroit arrêté dans ses dépenses inconstitutionnelles et dans ses progrès; surveillant du pouvoir législatif, il se seroit opposé à tout ce qu'il auroit pu ordonner ou autoriser d'inconstitutionnel ; toutes les dépenses

eussent été acquittées sur les ordres des membres de cette représentation, à laquelle on auroit aussi atrribué le droit du *veto* suspensif. Ils auroient été renouvelés par sixième, d'année en année et au sort. Pendant les cinq premières années, leurs assemblées générales, qui se seroient tenues une fois par semaine, eussent été publiques ; leurs opérations particulières eussent été rapportées dans cette assemblée ; les comptes eussent été rendus et arrêtés publiquement dans cette même assemblée, même ceux de la gestion particulière de chacun de ses membres, qui auroient été rendus avant l'expiration de leur sixième année, et publiés, comme les autres, par la voie de l'impression. On eut à ce moyen pu donner des bases à la responsabilité de tous les agens, tant de l'administration que de la recette et de la dépense; on eut fixé des règles à la comptabilité : ces représentans, au nombre de quatre-vingt-trois, eussent été chargés de l'assiète, distribution et perception de l'impôt. Mais au lieu de cela, on a gâté ce bel établissement que l'on avoit fait des départemens, des districts et des municipalités. Ces établissemens populaires ont été mis sous la direction du pouvoir exécntif. On a établi des ministres de la justice, des contributions publiques, de l'intérieur, des commissaires à la trésorerie nationale, et de la vérification des comptes; tous ces agens du pouvoir exécutif, uniquement dans sa main, sont encore à sa nomination. Il réunit donc le pouvoir exécutif et le pouvoir administratif ; et l'on veut, avec cette monstruosité, ne pas voir bientôt se reforger les chaînes que l'on a voulu briser! Mais l'assemblée nationale constituante craignoit de

voir marcher à ses côtés une assemblée de représentans rivaux ; elle voyoit dans ces agens, nommés par le pouvoir exécutif, des êtres alors soumis à ses volontés ; elle s'apercevoit à peine que bientôt ses successeurs, qui ne pourroient plus leur faire ni bien ni mal, en seroient dédaignés et méprisés : c'est ainsi que le peuple françois, jouet de l'amour propre, de la vanité, de l'ambition de ses représentans, fut sacrifié à ces indignes passions.

J'excéderois les bornes du plan que je me suis proposé, si je traçois ici l'organisation entière de ce corps administratif; mais je viens de dire qu'il sanctionneroit les lois émanées du pouvoir législatif. Oui, sans doute, cette sanction doit lui appartenir, concurremment avec le pouvoir exécutif; et je dois ajouter, que ni l'un ni l'autre n'aura de *veto* absolu, mais que toutes les fois qu'ils se réuniront pour l'apposer, la loi qui aura donné lieu à ce concours ne pourra plus être représentée; que le *veto* d'un seul suspendra l'exécution de la loi, qui ne sera pas alors regardée comme loi de l'état, et qu'elle n'acquerra cette force que dans le cas où après avoir été représentée ou modifiée par la législature suivante, elle seroit de nouveau sanctionnée par l'un des deux pouvoirs, ou par les deux ensemble. J'ajouterai encore que le pouvoir administratif me paroît devoir être partagé en deux sections, l'une chargée de l'administration, l'autre de la comptabilité, et que les membres qui le composeront ne doivent avoir aucun maniement des deniers ; mais qu'il doit être attaché à ce corps un receveur-général stipendié, aussi sans maniement, mais comptable, et quatre caissiers servant sous ses ordres, ren-

dant compte par quartier, et susceptibles d'être vérifiés à tous momens.

J'observerai encore que les membres de l'assemblée constituante, en se retirant, sentirent qu'ils alloient perdre leur pouvoir et rentrer dans la foule des citoyens; ils voyoient rester après eux le pouvoir exécutif permanent : s'ils ne le craignirent pas, ils sollicitèrent ses faveurs, et pour les obtenir, ils gâterent à l'envie, dans les derniers momens de leur existence, ce qu'ils avoient d'abord fait pour le bonheur du peuple.

Ces considérations eussent été presque nulles, si le pouvoir exécutif eut été affoibli de toutes l'autorité qui devoit constituer le pouvoir administratif; ce dernier eut d'ailleurs laissé aux constituans l'espoir de pouvoir être admis, à l'expiration de leurs fonctions parmi les représentans chargés de le composer, et cet espoir les eut maintenus dans les bornes du devoir.

Je n'ai pas prétendu rappeler ici en détail toutes les preuves qui peuvent concourir à établir que l'on n'a pas tiré de la révolution le parti que l'on devoit en tirer; il n'est personne qui, en son particulier, ne soit pénétré d'un millier d'autres preuves; il est donc inutile que je m'étende davantage sur ce sujet. Je ne puis cependant pardonner à l'assemblée constituante d'avoir entièrement supprimé l'impôt sur le tabac et sur le sel; le premier, purement volontaire, ne pesoit sur aucun individu; le second, en l'établissant dans les marais salans, de manière qu'aux plus grandes distances le sel n'eut pu excéder le prix de 5 sols, auroit pu opérer un soulagement considérable sur les impositions directes, en donnant à l'état un revenu immense.

Je ne leur pardonnerai pas de n'avoir pas organisé la responsabilité et la comptabilité de tous les agens secondaires et subalternes, puisque c'étoit le vœu de leur mission, exprimé dans les cahiers de toutes les parties de l'empire. S'ils se fussent occupés, comme ils le devoient, de ces deux objets capitaux, les finances seroient maintenant en vigueur, ces recouvremens se feroient sans obstacle, et la France seroit sauvée. Mais ils ont mieux aimé se livrer à toutes les futilités, à toutes les nullités imaginables auxquelles on donnoit de la valeur par de grands discours, de grands débats, de grands tumultes et de petits résultats toujours brillantés par des éloges mendiés qui ne prouvoient que la petitesse de ceux qui s'en caressoient à loisir à la face de leurs commettans, assez simples pour les applaudir.

Pourroit-on se persuader que, dans l'état des choses, il puisse exister une responsabilité et une comptabilité véritables ? et peut-on se flatter de les établir, tant que la liste civile ne sera pas le cautionnement naturel de tous les agens du pouvoir exécutif, que tous les états de fourniture de la guerre et de la marine, tant en entrée que sortie, chargement et déchargement, enmagasinage et distribution, ne seront pas visés par les officiers municipaux des lieux, et rapportés à l'appui des comptes généraux et particuliers, comme pièces justificatives, sans lesquelles leurs dépenses ne pourroient être allouées?

Je ne parle pas de la responsabilité du ministre des affaires étrangères, ni de celui de la justice. Il me semble que le premier, indispensable dans le moment de crise où nous nous trouvons, s'il faisoit son devoir, deviendra superflu dès l'instant où la nation aura pris l'atti-

tude imposante qui lui convient, et qu'elle saura s'y maintenir : au surplus, il ne doit avoir que des frais de bureaux et des appointemens fixes à payer.

Quant au second, il me semble que ses fonctions devroient appartenir au garde des archives du pouvoir législatif, pour tout ce qui est relatif à la communication avec les officiers de justice nommés par le peuple, et à celui du pouvoir administratif, pour tout ce qui sera relatif à cette même communication avec les départemens, les districts et les municipalités, sauf au pouvoir exécutif à entretenir parmi ses commençaux un pareil garde des archives, chargé du dépôt des doubles des loix qu'il mettroit en ordre, qu'il rappelleroit dans les conseils, et dont il seroit tenu de fournir des doubles aux agens de ce même pouvoir. Sa responsabilité ne porteroit donc que sur son exactitude dans cette remise. Ces trois gardes des archives seroient sous la surveillance, savoir, les deux premiers, des corps représentatifs auxquels ils appartiendroient, et le troisième, sous celle des ministres du pouvoir exécutif.

Au surplus, l'administration de ces ministres, ainsi réduits au nombre de deux, s'étendroit, savoir, celle du ministre de la guerre, à faire exécuter toutes les loix relatives à l'armée, à diriger ses mouvemens généraux et partiels, à pourvoir à ses subsistances, fournitures et approvisionnemens de tout genre, à l'entretien des villes de guerre, citadelles, forts et forteresses continentales ; celle du ministre de la marine sera à peu près la même dans l'armée maritime, sur les vaisseaux de l'état, dans les ports, villes et forts maritimes. Tous deux pourront, sous

une responsabilité, discuter et conclure tous les marchés relatifs aux munitions et autres approvisionnemens, fournitures et transports relatifs à leurs administrations. Ils ne pourront au surplus diriger les mouvemens des troupes qui leur seront confiées au-delà de dix lieues des frontières, tant maritimes que continentales; et dans le cas où ces mêmes troupes ou quelques-uns de leurs détachemens sortiroient de ces limites, leurs mouvemens seront alors dirigés par les départemens sur le territoire desquels elles seroient entrées, et sous la surveillance du pouvoir administratif, sans que pour cela les dépenses de ces mêmes troupes cessent d'être prises sur les fonds de la guerre et de la marine. Pourront cependant lesdites troupes emprunter le passage par ces départemens inrérieurs, sans cesser d'être à la disposition des ministres, pourvu qu'elles n'y fassent pas un séjour de plus de vingt-quatre heures, et que les départemens aient été prévenus de ce passage, et ce, huit jours avant leur arrivée.

Les municipalités de la résidence des corps militaires ou de marine, feront, tous les six mois, la revue par appel nominal et en présence des commissaires de guerre, de toutes les troupes sédentaires dans leur arrondissement; cette revue se renouvellera avant le départ et à l'arrivée de chaque troupe, et les états de ces revues, signés des officiers municipanx, des commissaires des guerres, et des principaux officiers, seront envoyés au pouvoir administratif dans la huitaine de chaque revue.

Ces revues, de six mois en six mois, étant faites à époques fixes, tous les congés qui auroient été donnés antérieurement à ces époques,

seront censés expirés au moment de ces revues, et les nouveaux ne commenceront à courir que du lendemain du jour où elles auront été effectuées, de manière qu'aucun officier ni soldat ne puisse avoir de prétexte légitime pour se dispenser d'y paroître, sauf les cas extraordinaires et impératifs, dont ils justifieront.

Tous les colonels seront tenus d'envoyer, tous les six mois, au pouvoir administratif, l'état nominatif de tous les officiers ou soldats retirés de leurs corps ou décédés; cet état indiquera le jour de leur retraite ou décès. Le même état contiendra les noms des nouveaux engagés dans leurs corps, avec la date de leur engagement, si ce sont des soldats, et de leur installation, si ce sont des officiers.

Les capitaines des bâtimens de la nation, et autres ordonnateurs de la marine, en useront de même à l'égard de tous les hommes soldés par la nation qui seront sous leur commandement.

Mais je m'aperçois que je me laisse entraîner dans des détails de comptabilité et de responsabilité qui excèdent les limites de mon sujet, et je passe à ma troisième question.

Je vais la diviser et la présenter sous trois rapports.

1°. La révolution a-t-elle été faite par la volonté franche du peuple françois?

Oui, assurément; et cette question fait si peu de doute, que je me contenterai de renvoyer mes lecteurs aux événemens qui l'ont précédée, et au souvenir des troubles intestins qui agitoient la France depuis 1787. Il n'en est aucun de bonne-foi pour qui cette question ne soit résolue, pour peu qu'il veuille se replier sur le passé.

2°. A-t-elle été faite telle qu'il la desiroit?

Je ne serai pas plus long dans la discussion de ce second point; je me contenterai de les renvoyer à ce que j'ai déjà dit sur la seconde de mes questions primitives, et aux cahiers qui furent envoyés à l'assemblée nationale, mais plus particuliérement encore à la pétition des six corps des marchands de Paris, rédigée par le docteur Guillotin, à qui elle valut son élection à l'assemblée constituante, parce que cette pétition fut alors accueillie par les habitans de toutes les parties de l'empire; que le parlement de Paris lui-même, qui eut alors l'immoralité de vouloir l'attaquer, n'osa cependant pas porter l'impudeur jusqu'à sévir ni contre les citoyens qui y avoient exprimé leur vœu, ni contre celui qui en avoit été le rédacteur; il se contenta de les mander à sa barre, et de leur faire subir un interrogatoire, plus avilissant pour les juges qui le firent, que pour les justiciables qui le subirent.

Je sais qu'on m'objectera qu'alors on ne pouvoit pas encore exprimer toute sa pensée, que les armes du despotisme étoient encore braquées contre le citoyen qui auroit osé déchirer entiérement le rideau qui couvroit tous les vices du gouvernement, et montrer à découvert le bien qui pouvoit les remplacer, en en traçant la route. Je le sais, et l'appel à la barre que je viens de rappeler, en est une preuve plus que suffisante; je suis donc bien éloigné de désapprouver l'assemblée nationale constituante d'avoir pris ce titre lorsque les Parisiens eurent brisé les armes du despotisme en renversant la Bastille; mais je ne lui pardonnerai pas, en outrepassant ses pouvoirs, d'en avoir fait si peu d'usage pour le bien des François, et d'avoir au contraire presque

tout fait pour consommer notre ruine, et faire tourner au profit des nations étrangères presque tous les avantages qui nous restoient encore et qui surnageoient le cahos de notre ancien gouvernement, ainsi que ceux que la nature nous avoit prodigués, et qui résultoient en notre faveur de la situation de notre sol.

Je vais donc passer à la troisième division de ma troisième question, et examiner si notre révolution n'a pas été dirigée par l'influence des puissances étrangères.

Je ne connois rien en diplomatie, je n'ai jamais étudié les intérêts des nations, ni leurs rapports entr'elles ; je sais seulement que toutes craignent d'avoir des voisins plus puissans qu'elles, et que tous les peuples aspirent au bonheur, parce qu'ils ont cela de commun avec tous les êtres pensans ; je ne parlerai donc pas diplomatiquement, mais uniquement d'après les simples lumières de la raison ; ainsi je serai à la portée de tout le monde, et je poursuis la tâche que je me suis imposée.

Quoique je n'aie pas été grand observateur, je vois, en me repliant sur le passé, que le ministère de M. de Calonne prépara la révolution, et que celui du cardinal la nécessita, le premier par ses roueries, le second par son ineptie ; M. Necker, qui leur succéda, la consomma par la double représentation : il avoit des vues droites et des moyens ; mais en voulant rendre au peuple une partie de sa dignité, il vouloit conserver au roi son autorité, et cela ne convenoit pas à tout le monde.

Les factieux ne vouloient qu'égarer le peuple, et intimider les grands, pour ouvrir un champ plus vaste à leur ambition. Necker fut disgra-

cié: il étoit adoré du peuple qu'il venoit de sauver d'une banqueroute infaillible; on profita des regrets qu'il inspiroit pour porter à son comble l'émotion populaire.

On sait ce qui se passa dans ces jours de joie effrénée et de douleur profonde, où l'on vit s'écrouler magiquement les murs de cette forteresse antique qui garantissoit aux tyrans l'esclavage de cette ville immense sur laquelle ils étoient si glorieux de régner; les troupes royales disparurent à l'instant, et l'on vit l'autorité toute entière passer dans les mains de l'assemblée nationale.

Les manœuvres des factieux qui étoient devenus l'ame de cette assemblée, rendirent Necker aux pressans desirs du peuple dont ils avoient besoin; mais ils surent le faire disparoître à l'instant. Comme il ne craignoit pas de se montrer à découvert, il parloit souvent de lui, et cette foiblesse, qui peut-être n'étoit que l'effet de la noble assurance d'une ame sans reproches, fut envenimée, aux yeux du peuple, de tous les poisons dont le vice sait empester la vertu; il disparut, n'emportant avec lui que les regrets du petit nombre de gens sensés qui prévoyoient les suites de son absence.

Jusqu'ici les choses se présentent sous un aspect assez simple et assez naturel; on voit des hommes agités par de grandes passions, indifférens sur le choix des moyens, arriver à leur but par des routes jusqu'alors inconnues. Cependant si l'on veut se rappeler les crises et les convulsions affreuses dont la France fut alors tourmentée, voir le thrône et l'autel ébranlés, le peuple et les grands livrés aux mêmes inquiétudes, attendant dans la succession rapide des

événemens, des événemens nouveaux dont ils trembloient toujours de devenir les victimes, il me semble qu'il est impossible de croire que des mouvemens aussi imprévus, aussi accélérés, pussent être déterminés par des intérêts ordinaires; car il faut toujours supposer aux effets des causes proportionnées.

Quelles ont donc été ces causes?

Je les chercherois envain dans des intérêts particuliers; ils ont sans doute été mis en jeu comme causes secondaires; mais le foyer principal de cette grande secousse, c'est à Londres qu'il faut l'aller chercher; et je me trompe fort, ou les puissances environnantes ne sont que des machines ébranlées par l'astucieuse adresse du cabinet de Londres, dont l'intérêt a propagé et prolonge encore le mouvement; et malheureusement l'impéritie ou l'avarice du nôtre donne tous les jours de nouvelles forces aux prétentions et aux moyens employés par le ministre d'Angleterre.

Je vais développer mes idées.

Londres fut toujours la rivale de Paris, et je ne sais par quelle fatalité Paris, malgré sa supétiorité à tant d'égards, voulut oependant toujours être le singe de la capitale des Anglois.

Les choses étoient en cet état, lorsque l'imbécille Vergennes consomma avec l'Angleterre, ce ridicule traité de commerce qui devoit un jour consommer notre ruine; le peuple étoit persuadé de cette vérité; il accusoit hautement la cour, et en demandoit l'anéantissement. L'Angleterre qui savoit qu'avec de l'argent on obtenoit tout dans les bureaux de Versailles, ne négligeoit pas d'en répandre à pleines mains; les bureaux la servirent bien, et répandirent qu'il falloit ou

soutenir la guerre contre l'Angleterre, ou entretenir ce traité. Cependant notre argent s'écouloit à grands flots, malgré son remplacement journellement opéré dans la circulation par les billets de la caisse d'escompte, que les ministres savoient multiplier adroitement au gré des circonstances. Son déficit devenoit de jour en jour plus sensible ; et le peuple s'irritant de plus en plus contre le traité, le moment approchoit où, à tout prix, il falloit venir à sa rupture. Ce n'étoit pas le compte du ministre d'Angleterre ; il vouloit au contraire le maintenir à tout prix. Plus de soixante millions en espèces qu'il faisoit annuellement arriver dans son isle, lui paroissoient d'une trop haute importance ponr les laisser échapper; il ne vouloit pas non plus de la guerre, car il n'étoit pas plus que nous en état de la supporter. Il falloit donc employer des moyens qui, en écartant la guerre, maintinssent le traité.

Ils se présentèrent tout naturellenent : soit ineptie, soit avaricc, Brienne les fournit. Il croyoit que le crédit de la caisse d'escompte étoit épuisé, il voulut recourir à d'autres ressources. Il rendit ce bel arrêt du conseil qui ordonoit que les rentes et autres charges de la nation seroient acquitées en quittances du trésor royal. Ce nouveau papier-monnoie ne fut accueilli de personne: il n'avoit d'autre hypothèque que la fantaisie des ministres, qui pouvoient l'anéantir par la même autorité qui lui donnoit naissance.

Ici toute la machine se détraqua ; et si Necker ne fût venu raviver le crédit de la caisse d'escompte, sur laquelle on avoit trop peu compté, la banqueroute étoit consommée.

Le ministre anglois profita de l'ébranlement que cet événement venoit de causer dans la France;

il

il reconnut la disposition naturelle des esprits déjà échauffes par des mécontentemens prolongés ; il sentit qu'en excitant de nouveaux troubles, et en suscitant dans la France des insurrections assez violentes pour que l'anarchie dût en être la suite, il lui seroit facile, dans ces momens de désastres, d'écarter de la pensée de ceux qui s'empareroient des rènes du gouvernement, tous moyens de s'occuper de l'annulation de ce traité ; la circonstance étoit favorable, il la saisit.

Les notables avoient été assemblés ; leur réunion étoit la déclaration la plus complette de l'état misérable où se trouvoient les finances de la France. Ils s'en allèrent comme ils étoient venus, sans avoir fourni aucuns moyens nouveaux de les réparer, et laissant derrière eux le mépris qu'ils avoient inspiré à la capitale et à la nation. On devoit cependant les rassembler encore ; mais le peuple mécontent, se plaignoit ouvertement, et demandoit à grands cris des états généraux. Notre numéraire, en passant chez les Anglois, donnoit à leur ministre des moyens faciles pour faire entrer dans ces états-généraux, et pour s'y assurer des orateurs intrigans dont il avoit besoin ; on employa des agens dont l'adroite perfidie fit entrer dans la ligue des princes qui, sans s'en douter, servirent l'avarice des Anglois, et secondèrent l'ambition et la vengeance de ce peuple qui n'oubliera jamais les secours que nous avons donnés à l'Amérique ; les uns, dans le sein même de l'empire, éguisoient des poignards pour nos ennemis, tandis que les autres lâches fugitifs se soumettoient, hors de nos frontières, à la vile condition de leurs enrôleurs. Tous cependant, animés d'une fausse gloire, s'ima-

ginoient qu'ils alloient devenir les conquérans de l'empire des François, et sacrifient encore à cette fumée immonde leur tranquillité et leur fortune. J'aurai pourtant moins de mépris pour eux si, les voyant un jour revenir de leur erreur, je puis avoir la conviction qu'en effet leurs sottises ont été payées de leur poche. Mais non, toutes les nations voisines ont depuis dû prendre à nos égaremens un intérêt trop vif, et sûrement elles les ont soudoyés pour les prolonger.

O France! ô ma patrie! dans quel excès d'aveuglement t'es-tu donc plongée? Si tu en as encore la force, relève un peu ta paupière, jette les yeux sur toi-même, et regarde les puissances qui t'environnent. Depuis près de quatre années que tes orateurs, presque tous sans autres talens que celui de l'intrigue et de la parole, viennent assiéger tes tribunes; ils ont anéanti tes revenus, et consomment journellement tes capitaux. Quelle guerre auroit donc été plus funeste pour toi? Et vous redoutez, ô François! les ennemis du dehors. Oui, sans doute, ils sont à redouter, mais ne craignez pas encore leur attaque; ils vous font plus de mal au poste qu'ils occupent, qu'ils ne vous en feroient par une guerre ouverte, et leur profit est plus certain: ils sont là pour s'approprier les débris de vos fortunes, ils sont là pour fortifier vos ennemis intérieurs; ils sont là pour vous épuiser d'inquiétudes, de fatigues et de tourmens; ils sont là pour guetter le moment de votre épuisement dont ils se seront enrichis, et pour vous attaquer avec avantage lorsqu'il sera à son comble; ils sont là pour semer et fomenter des divisions parmi vous, et sur-tout dans les corps représentatifs que vous avez si mal

organisés, et pour nourrir dans votre sein les serpens du fanatisme et de la discorde.

Mais vous aussi, n'êtes vous pas ici? Et s'il vous reste encore un peu d'énergie, et sur-tout de ce bon esprit qui fait aimer l'ordre, vous pouvez encore réparer toutes vos fautes; vos moyens ne sont pas épuisés; vos ennemis ne les connoissoient pas sans doute assez bien; ils espéroient que les prodigalités dilapidatrices de votre assemblée constituante les auroit taris. Mais non, cette assemblée a eu beau chercher tout ce qui n'avoit pas même l'apparence d'une dette pour la faire liquider et ordonner pour des millions de remboursement de sommes qui jamais n'étoient entrés dans le trésor public; il vous reste encore plus de fonds que vous n'avez d'obligations à remplir. Non les Anglois ne se doutoient pas de toutes vos ressources; s'ils eussent éte mieux instruits, ils n'auroient point encore exécuté leur projet; mais un ministre se flatte et s'éblouit facilement à l'aspect du chimérique honneur d'avilir un peuple rival de celui que son maître l'a chargé de gouverner: pardonnons donc au ministre d'Angleterre. Il nous aura fait bien du mal; mais il ne nous avilira pas si nous sommes sages. En effet, je conçois qu'il est soulageant pour un esclave de travailler pour son maître à le faire devenir le maître d'un grand nombre d'autres individus; mais combien il seroit glorieux pour nous de faire éclore notre liberté du sein même des manœuvres qu'on employoit pour nous avilir!

Que n'a pas fait pour cela le ministre de Londres? Il savoit que la guerre ne pouvoit pas lui réussir, parce que sa position dans l'Inde n'étoit pas avantageuse, et que ses moyens en finance n'étoient rien en comparaison des nôtres, quoi-

que nous fussions fort obérés ; il savoit aussi que depuis long-tems l'Angleterre n'avoit plus de biens ecclésiastiques à vendre, et que les nôtres étoient encore intacts ; il savoit que dans le premier délabrement, ces biens ecclésiastiques nous fourniroient une ressource incalculable, à côté de laquelle nous pouvions toujours dormir en attendant l'événement ; il falloit donc nous l'arracher cette ressource ; nous l'arracher sans aucun profit pour nous, eût été le comble de la politique ; c'est aussi ce qu'il a voulu faire, et s'il a en partie rempli son but à cet égard, sachons du moins, et nous le pouvons encore, faire tourner cette manœuvre au profit de notre liberté ; elle sera plus forte contre lui que tous les produits des domaines nationaux réunis. Il nous a séduits par l'apparence de cette liberté, en nous la faisant présenter sous l'aspect trompeur de deux pouvoirs distincts et séparés ; sachons en atteindre la réalité, et la consolider par l'établissement d'un troisième pouvoir qui contrebalance les deux Anglois que nous avions sotement adoptés.

Que n'ont-ils pas fait ces Anglois ? quels ressorts leurs agens n'ont-ils pas fait jouer, pour nous faire perdre le fruit de notre révolution ? Avec quelle adresse, sous l'apparence du bonheur de la nation, n'ont-ils pas cherché à nous annihiler, tant dans le continent que dans les colonies ? Souvenez-vous de la profusion avec laquelle, dans les commencemens de cette révolution, on répandit chez nous les ouvrages de leurs philantropes soudoyés, dans lesquels ces prétendus philosophes, en s'attendrissant sur le sort malheureux des négres esclaves des colonies, demandoient à grands cris qu'on leur rendît la liberté ; la raison, l'humanité, l'intérêt

même réclamoient en leur faveur ; plusieurs François n'ont pas rougi d'adopter ouvertement ce système prématuré, et de publier à grands cris que les Anglois alloient nous en donner l'exemple.

Ah ! messieurs, je ne dirai pas que les Anglois seront toujours Anglois à notre égard ; peut-être un jour pourrons-nous nous confondre avec eux au sein de la fraternité et de la liberté ; mais jusques-là, le cabinet de Londres sera toujours pour nous ce que sont les Anglois d'aujourd'hui ; et, n'en doutez pas, quand il ne pourra nous faire une guerre ouverte, il nous fera une guerre d'intrigues d'autant plus funeste, que malheureusement l'expérience ne nous a que trop prouvé que, dans ces combats dangereux, plusieurs de nos concitoyens, sous le masque du patriotisme, leur avoient fourni les armes les plus acérées : heureux, si je pouvois me tromper en en donnant pour preuves les événemens de nos colonies. Mais couvrons d'un voile ce tableau trop ensanglanté, pour que vos cœurs déchirés aient pu le laisser échapper de votre mémoire ; elle vous retracera la part que l'Espagne et l'Angleterre ont pris et prennent encore dans tous ces désastres.

Mais rentrons dans notre hémisphère. Pourrions-nous nous flatter que l'Italie eût de meilleures intentions pour nous ? Nous ne croirons pas non plus être mieux servis par les puissances du nord.

Ne croyons pas pourtant que les puissances qui nous entourent, craignent notre constitution ; elles en ont dicté ou approuvé les bases, non pour notre avantage, mais pour leur utilité ; ainsi elles ne peuvent en être jalouses : elle n'excite point non plus l'envie des peuples qui nous environ-

nent. Non, François, vos voisins sont à présent vos ennemis; ils s'engraissent de vos dépouilles, et s'abreuvent à longs traits des débris de toutes vos fortunes publiques et particulières; tout leur en fournit les moyens: vos émigrés, par le transport de leurs revenus qu'ils consomment journellement chez eux, et votre commerce, par la perte de votre change.

Je ne parlerai pas des Hollandois, des Liégeois, des Brabançons, qui avoient avant nous voulu tenter des révolutions; les premiers étoient trop foibles et trop imprudens pour résister à la force de leurs ennemis et à la trahison de leurs voisins; les autres étoient assez insensés pour se battre pour leurs prêtres.

Sommes-nous moins imprudens qu'eux, quand nous ne travaillons qu'à entretenir nos divisions, et que nous éparpillons nos dépouilles chez nos ennemis du dehors?

Que leur exemple nous rende sages; persuadons-nous bien que nos ennemis étrangers profitent seuls de nos débats, que nous leur mettons journellement dans les mains notre argent, cette arme de corruption, toujours victorieuse, et qu'ils l'employent efficacement à entretenir nos dissentions, et à solder nos émigrans et nos traîtres intérieurs.

Je crois avoir suffisamment développé ma pensée sur les trois premières questions que j'avois présentées. Je passe maintenant à la quatrième; mais avant d'y répondre, je crois devoir encore jetter un coup-d'œil rapide sur notre situation actuelle.

En me promenant par la pensée sur toute la surface de l'Europe, je m'arrête un instant sur la France; je la vois déchirée par trois factions

principales, les plébéiens, les aristocrates et les monarchiens; les premiers, forts de leur conscience et de leur nombre, marchent avec assurance, se montrent à découvert, et agissent avec assez de franchise; mais la masse des individus qui les composent n'étant pas suffisamment éclairée, souvent ils sont victimes des deux autres partis, qui, en lançant parmi eux des orateurs fourbes et charlatans, viennent souvent à bout de les diriger dans un sens contraire et absolument opposé au but qu'ils se proposent : delà naissent ces inquiétudes qui les agitent, et cette disposition qu'ils montrent perpétuellement à s'armer contre la loi même qu'ils veulent soutenir.

Quant aux aristocrates et aux monarchiens, dont les premiers veulent une chambre haute, et les autres le rétablissement presqu'entier de l'ancien régime, quoiqu'ils tendent à des buts bien différens, ils suivent pourtant à peu près les mêmes routes, ou du moins ils employent presque les mêmes moyens tous deux, par des confidences, tantôt mystérieuses, tantôt ostensibles, et toujours soutenues par de grandes espérances, ont attiré de leurs bords les prêtres et les robins. Ces espérances sont toujours aussi flatteuses que prochaines, et les meneurs qui les prodiguent, profitant avec adresse de la rage que les suppressions du nouveau régime ont allumée dans les cœurs de ces anciens oracles de la religion et de Thémis, dont la constitution a déchiré le masque et brisé les poignards, ils mettent à profit le fanatisme des uns et l'intérêt de tous, pour faire détester cette constitution et se former des prosélytes.

Pauvres énergumènes! vous avez perdu les

richesses qui vous rendoient redoutables; elles ne reviendront jamais, car l'intérêt du despotisme même étoit de vous en dépouiller. Eh bien! vous perdez encore votre temps, car vous l'employez pour des ingrats qui ne vous en tiendront pas compte; ils briseront l'arme dont ils se seront servis, dès l'instant qu'elle cessera de leur être utile, ou qu'ils pourront la redouter; l'opinion publique et leur intérêt leur en fourniront tous les moyens. Mais tandis que vous les servez et que vous recrutez pour eux au dedans, ils s'arment contre vous et contre nous; et fiers des forces étrangères et des moyens intérieurs que les agens du pouvoir exécutif leur ménagent, ils se croyent déjà les législateurs et les dominateurs de la France.

En effet, tandis que ces agens qui, d'un côté, tiennent nos places frontières, celles même qui sont le plus menacées, mal fortifiées, dégarnies d'hommes, d'armes et de munitions; de l'autre, ils font passer à nos émigrans et à nos ennemis notre numéraire, nos armes et nos subsistances. Tel est le tableau de la cour.

Celui de l'assemblée nationale n'est guère plus satisfaisant. Il y a, sans doute, de grandes exceptions à faire parmi les individus qui la composent; mais je parle du corps.

En effet, lorsqu'on lui dénonce un de ces agens du pouvoir exécutif pour quelques-uns des délits ci-dessus, on passe à l'ordre du jour, ou l'on renvoye au pouvoir exécutif même. S'il se trouve quelques bons esprits qui observent qu'il est du devoir de l'assemblée de surveiller le pouvoir exécutif, et qu'elle en a fait le serment, vingt voix s'élèvent à l'instant pour étouffer celle de l'honnête homme,

et le tumulte qui suit ne finit qu'avec l'ordre du jour.

Ajoutez à tout cela que presque tous les départemens, ou du moins leurs directoires, sont vendus au pouvoir exécutif.

Telle est en raccourci la situation de la France, qui d'ailleurs ne peut opposer à ses ennemis qu'une marine sans officiers, et des régimens sans soldats.

Examinons maintenant, avec autant de rapidité, les puissances qui nous avoisinent.

Je ne dirai plus qu'un mot en passant sur l'Angleterre.

Cette puissance vraiment politique, et qui, si elle parvient à avilir la France, sera bientôt la dominatrice de tout l'univers, parce qu'elle a adopté une politique uniforme, et dont elle ne s'écarte pas depuis long temps : elle sait qu'avec de l'argent on a des vaisseaux; qu'avec des vaisseaux on conserve et qu'on étend ses colonies; qu'avec des colonies on multiplie les branches de son commerce; qu'avec le commerce on accroît les fortunes privées, et par conséquent celle de l'état. Cette puissance, dis-je, bien convaincue de ces principes, n'a, depuis long-temps, envisagé, dans toutes ses opérations, que le produit du numéraire qui devoit en être le résultat, parce qu'elle ne doute plus qu'avec ce numéraire on vient facilement à bout de diriger les démarches des autres puissances de l'Europe vers le but d'utilité que son ambition peut lui faire envisager. Elle n'est donc pas avide d'étendre ses propriétés en Europe; toutes ses conquêtes seront dirigées vers les colonies et le commerce : déjà elle compte sur celui de la Hollande, dont elle vient de provoquer l'avilissement, et tous ses pas la conduisent à pré-

sent à la conquête du nôtre, qui lui assureroit celui de l'univers.

Si j'ai pu vous pénétrer de ces vérités, je passe maintenant à l'Espagne.

Cette puissance, avilie par son inquisition, ses préjugés, son fanatisme, étoit, depuis long-temps, réduite à être la charretière de toutes les contrées de l'Europe, à la destination desquelles elle remettoit les métaux précieux que ses colonies lui fournissent, en échange d'une industrie qu'elle n'a pu ni établir ni entretenir dans son sein. Cette puissance, avant notre révolution, n'étoit pas en état d'entretenir trente mille hommes sur pied; elle en a maintenant près de cent trente mille. Qui lui en a fourni les moyens, si ce ne sont les Anglois? Et l'on ne doutera pas de cette vérité, si l'on veut faire attention à tous les mauvais traitemens que les Espagnols font éprouver chez eux à nos concitoyens, à l'énorme augmentation des droits qu'ils ont mis sur les marchandises que nous leur portons, concurremment avec les Anglois, et au degrèvement qu'ils ont accordé sur celles qui leur viennent d'Angleterre.

Ce que je dis de l'Espagne, je le dis à peu près du Portugal, qui, trop foible pour se montrer ouvertement dans la conspiration qui menace aujourd'hui la France, se contente sans doute de contribuer, tant en hommes qu'en argent, à la formation de cette armée espagnole, dont les détachemens menacent déjà nos frontières. Au surplus, quand les Anglois auroient entièrement négligé cette puissance, cela ne présenteroit rien de surprenant, puisqu'ils n'ont plus rien à en attendre, étant déjà, depuis long-temps, maîtres absolus de son commerce.

Le stathouder se prépare, de son côté, à nous

attaquer avec ses forces, réunies à celles que la Prusse lui fournira.

Dans l'Italie, tandis que le pape et sa cohorte sacrée employent contre nous les armes invisibles du fanatisme, et que ses agens secrets sement dans toutes les contrées les serpens de la vengeance, Venise se charge de voiturer sur ses vaisseaux les troupes allemandes qui sont destinées pour l'Espagne; et le roi de Sardaigne, de son côté, rassemble toutes les forces des puissances qui l'avoisinent; et pour se rendre plus redoutable, il vient de consommer avec les Suisses un traité par lequel ces derniers, au moyen de l'abandon qu'on leur fait des droits que l'on prétendoit à je ne sais quelle principauté, s'engagent à lui fournir vingt-quatre mille hommes à sa première réquisition; déjà la moitié de ces troupes est entrée sur son territoire.

Les Suisses cependant étoient nos alliés, mais notre pouvoir exécutif a si bien conduit les choses, que notre traité avec eux, depuis long-temps expiré, n'a pas encore été renouvelé. Le ministre des affaires étrangères n'a pourtant pas encore rendu compte des motifs qui s'opposent à ce renouvellement; mais qui pourra lui en faire un reproche? il est si bon patriote; il réjetteroit la faute sur son prédécesseur et sur l'assemblée constituante, qui ne l'a pas surveillé; car il n'oseroit pas vous dire que ces Suisses de Sardaigne, qui ont élu M. le ci-devant comte d'Artois pour leur général, sont toujours à la disposition du roi. D'ailleurs, si un représentant citoyen osoit élever la voix dans l'assemblée nationale contre un pareil délit, cent aboyeurs soudoyés de cette assemblée, se réuniroient pour lui étouffer la parole, et ils sauroient bien s'arranger pour

que cette dénonciation ne pût avoir aucune suite.

François, quand un peuple est sans mœurs et qu'il ne fait rien pour les rétablir, il doit se résoudre à vivre sans liberté.

Je pourrois encore m'étendre sur le rôle que les Anglois joueront dans la crise qui se prépare contre nous; mais on le juge aisément par celui qu'ils ont joué jusqu'à présent, et dont j'ai dévoilé les trames les plus grossières. Il est clair qu'ils ne se montreront et qu'ils n'agiront ouvertement que dans le cas où nous aurions quelques avantages marqués contre les ennemis qu'ils nous ont suscités; ou bien dans celui où la guerre que l'on nous prépare, venant à traîner en longueur, leur intervention positive deviendroit nécessaire au dénouement. Il est même un ordre de choses possibles, et cet ordre est bien loin de contrarier les probabilités que j'envisage, ou ils se verroient forcés de se déclarer nos défenseurs; mais ces mouvemens de leur politique paroissent, jusqu'à présent, assez bien liés, pour qu'on puisse présumer qu'ils se sont en effet réservés la faculté de prendre, par la suite, le parti que leur intérêt leur dictera.

Il me reste maintenant à parler des puissances du nord; mais leurs démarches contre nous ont été et sont encore dirigées d'une manière si prononcée, que tout le monde en est instruit. N'ayant donc rien de nouveau à ce sujet à dire à personne, je garderai le silence sur ce qui les concerne; et sans parler davantage des projets que le pouvoir exécutif peut avoir concertés avec nos émigrés, de la confiance qu'il a donnée à ceux qu'il avoit chargés de travailler notre armée, de la précaution qu'il a prise pour la mettre

dans un complot apparent, de charger nos émigrans d'envoyer leurs consorts subalternes pour s'enrôler dans nos troupes, je passe à la solution de ma quatrième et dernière question.

On peut juger facilement, d'après ce que je viens de dire, de l'état désastreux où se trouve la France.

François ! si ce tableau vous effraye, et que déjà son aspect vous rende votre liberté trop pesante, renoncez-y bien vîte, et redemandez vos fers; par là, vous épargnerez le sang qui va couler. Mais si, malgré toutes les horreurs qui se préparent et dont vous êtes environnés, cette liberté vous est toujours chère; si vous vous sentez assez d'énergie pour la conquérir, car vous n'en jouissez pas encore, je vais vous tracer la route qui pourra vous y conduire; elle est épineuse, peut-être sera-t-elle longue à parcourir; sans doute elle sera par-tout ensanglantée; mais sondez votre courage avant de l'entreprendre.

Jacobins ! c'est à vous que je m'adresse les premiers, donnez un nouveau lustre aux services que déjà vous avez rendus à la patrie : elle vous doit une constitution; et si des lâches, enveloppés sous le manteau du patriotisme, n'avoient ourdi contre vous les trames les plus odieuses, cette constitution seroit encore entière; mais, pour la déchirer, ils ont semé les soupçons, les zizanies et les haines les plus envenimées; ils ont ensanglanté la terre, et sous prétexte de maintenir l'ordre, ils l'ont couvert des cadavres des patriotes; des bourgeois abusés ont secondé leurs forfaits et applaudi à leurs fureurs : ces monstres inconstitutionnels, ces loups dévorans, ils se sont cachés sous la peau des agneaux pour dévorer leur patrie.

Patriotes Jacobins ! vous avez résisté à tous ces chocs ; on vous a bien divisés pour un moment, et ce moment fatal on en a profité pour ne nous laisser que des lambeaux de cette constitution ; mais vous vous êtes ralliés sous les drapeaux de la liberté ; les droits de l'homme nous restent, la souveraineté du peuple est entière ; et vous, vous avez encore vos affiliés et vos correspondans. Que la ligue du bien public vous réunisse et vous resserre des liens les plus indissolubles ; mais veillez et soyez prudens ; l'hypocrite ordonnateur des scènes du Champ-de-Mars est revenu dans ces murs ; observez ses démarches ; il ne craint pas de verser le sang, mais craignez votre légèreté et jusqu'à l'enthousiasme de votre patriotisme ; car vous marchez à découvert, tandis qu'il se cache dans l'ombre, et il saura profiter de vos fautes les plus légères. Mais travaillez dans le calme à réparer tous les maux dont nous restons accablés, et qui s'accroissent journellement depuis votre désunion ; que votre courage se relève et s'irrite par les obstacles ; établissez un concert entre vous et vos correspondans, et occupez-vous sans relâche à surveiller le pouvoir exécutif et les corps administratifs. Ceux qui seront patriotes seconderont vos vues ; méfiez-vous de ceux qui voudront les contrarier ; que votre société nous présente perpétuellement le tableau général de toute la France ; assurez-vous, par vos affiliés, de l'état des frontières, des munitions, des approvisionnemens et des subsistances, enfin, de celui des troupes et de leur armement ; car il faut veiller à ce que nos défenseurs jouissent de la situation qui leur convient, et à ce qu'ils soyent pourvus des choses nécessaires à leur défense et à la

nôtre ; enfin, jusqu'à ce que le pouvoir administratif, ce troisième pouvoir si nécessaire à notre bonheur, soit établi, remplissez, au moins par confiance, les fonctions de surveillance qui doivent lui être attribuées. Il faut que tous nos frères missionnaires de la liberté se répandent dans toutes les sections, dans les villes, dans les campagnes, y prêchent la concorde, l'obéissance aux loix, le respect pour les corps constitués et pour les membres qui les composent, ainsi que pour les agens porteurs d'ordres légaux. S'ils découvrent quelques délits, qu'ils ne négligent rien pour les constater, par des corps de preuves assez complettes, pour en former l'objet d'une dénonciation dont vous suivrez l'effet; que les membres de l'assemblée nationale, sur-tout, s'abstiennent de ces dénonciations vagues qui, lorsqu'elles sont repoussées, portent un si grand préjudice à la chose publique, et par le temps qu'elles consomment, et par la témérité que le succès des dénoncés leur inspire; ne négligez rien pour que les citoyens soient par-tout pénétrés de la nécessité d'acquitter les contributions publiques; ce doit être là le principal objet de votre mission; encouragez-les à s'armer, et même, autant que vous le pourrez, facilitez-leur en les moyens; mais sur-tout tâchez d'établir entre eux cette surveillance salutaire qui les mette dans l'impossibilité de se nuire en abusant de leurs armes.

Jacobins ! vous avez déjà servi la patrie; si vous opérez toutes ces choses, vous aurez fait plus encore, vous aurez assuré son bonheur.

Maintenant, je vais m'adresser à tous mes concitoyens.

Lorsque Regnand se regardant dans le miroir

de la vérité, vit les couronnes et les guirlandes de fleurs dont Armide l'avoit enlassé, il rougit de lui-même, et déchirant ces chaînes de la volupté, il se couvrit de ses armes et voulut voler à la victoire; mais avant de s'élancer dans les Champs de Bellonne, il abjura les voluptés dont il venoit de s'enivrer, et jura d'obéir au général qui le rappeloit.

François! imitez son exemple, abjurez les voluptés auxquelles notre pays étoit si abandonné, et jurons d'obéir aux chefs que la loi et notre choix nous auront donnés; jurons de ne consommer et de ne faire usage d'aucunes des denrées que les étrangers nous fournissent, et de ne leur vendre les nôtres qu'au prix comptant de leurs métaux. Ce n'est point une loi positive et prohibitive que je sollicite, mais c'est une loi de patriotisme, une loi volontaire que je réclame, et qu'il faut que chaque citoyen sache s'imposer; jurons de nous entr'aider, pour parvenir à nous procurer des armes; armons, s'il le faut, et nos vieillards et nos femmes, et nos jeunes-gens du premier âge; et lorsque nous serons dans cet état imposant, si la trompette guerrière se fait entendre dans nos cantons, unissons-nous, serrons-nous et marchons à la victoire; que nos hommes, depuis dix-huit jusqu'à cinquante ans, sortent de l'enceinte de nos villes et de nos villages avec nos meilleurs armes, tandis que les autres en vedette, chacun à leurs postes, ou réunis dans nos corps-de-gardes, surveilleront nos traînards et nos malveillans, et garderont nos foyers; mais sur-tout soyons sourds aux cris de ces forcénés qui ne cessent de faire retentir à nos oreilles ces mots alarmans et destructeurs d'insurrection et de révolte. Non, François, ce ne sont point des in-

surrections qu'il nous faut ; ces tristes ressources de l'anarchie n'ont d'autre but que de nous détruire partiellement. Veillons, mes frères, mais veillons sans désordre ; et dans les heures alternatives que nous pourrons accorder au sommeil, dormons et reposons en paix sur nos armes, jusqu'à ce que le réveil général soit commandé par une attaque. C'est à ce moment terrible, François, qu'il faut vous préparer par la contenance imposante que je viens de vous prescrire ; si vous savez la garder cette contenance, je vous réponds de la victoire ; et si vous doutez de ma garantie, je vous indiquerai encore, pour la rendre plus sûre, une arme terrible, plus terrible mille fois que l'épée romancière de Roland ; avec cette arme foudroyante, je marcherois avec assurance à la tête de vingt mille hommes bien disciplinés, contre les forces réunies de tous les potentats de l'Europe, et je croirois marcher à une victoire certaine. Mais, François, telle que soit la nature et la trempe de vos armes, si celle de vos ames et de vos caractères ne prend pas une autre forme, vous n'êtes pas faits pour la liberté ; cette vierge sacrée ne reçoit de sacrifices que ceux qui lui sont offerts par des mains pures et courageuses ; et les vôtres, habituées à se prostituer aux plaisirs des courtisannes, doivent, au lieu d'armes, se contenter de porter leurs chaînes ; satisfaits alors de ramper sous leurs caprices, qu'elles sauront bien vous faire exécuter par vos despotes, lorsqu'ils vous paroîtront trop insupportables ; peut-être en serez-vous dédommagés par leurs œillades agaçantes, et par les voluptueuses ivresses dans lesquelles elles voudront bien vous plonger au gré de leurs intérêts. Si pourtant vos yeux se sont ouverts, et que vous rou-

gissiez encore de cette existence où vous étiez ensevelis sous l'ancien régime, François! il en est encore temps, oubliez votre ancienne légèreté; souvenez-vous du nom de Francs que portoient vos ancêtres, et soyez véritablement francs, fermes et constans; songez qu'à tout prix, après avoir rétabli le calme chez vous, il faut rétablir encore l'ordre et la paix dans vos colonies, dont la perte pour vous seroit irréparable; envoyez-y des vaisseaux et des troupes en nombre suffisant; mettez votre marine sur un pied respectable: sans cette ressource, vous serez toujours à la merci de vos ennemis. Laissez là d'ailleurs vos aristocrates et vos monarchiens; si vous êtes fermes dans mes principes, votre exemple soutenu leur rappellera que dans les beaux jours de la liberté de Rome, un citoyen romain étoit plus aux yeux de l'univers, et à ses propres yeux, que tous les despotes de la terre: c'est alors qu'ils rougiront des regrets qu'ils ont donnés à cette noblesse, dont le titre aujourd'hui n'est plus qu'une insulte aux yeux du philosophe; ils rougiront du mal qu'ils ont fait à leur patrie qui leur tendoit les bras, et qu'ils affectoient de dégrader; ils rougiront des moyens bas et honteux qu'ils ont employés pour la déchirer; ils s'indigneront contre eux-mêmes d'avoir fait sonner contre elle, et les cloches incendiaires du fanatisme, et les trompettes insidieuses de la robinocratie chicanière. Mais si nous nous préparons à la victoire, marchons pas à pas vers le dénouement qui doit les anéantir; et jusqu'au moment de ce dénouement, ne cessons pas de leur tendre des bras fraternels, et ménageons-leur jusque là les moyens de venir se confondre avec nous au sein de la patrie qui les appelle encore.

Je crois avoir suffisamment exposé la manière dont je pense que peuvent être résolues les quatre questions que j'ai proposées ; je laisse à des mains plus habiles le soin de donner à ces solutions le développement qu'elles exigent. Quant à moi, je me résume en disant, qu'il faut un perfectionnement à notre constitution ; que ce perfectionnement ne peut s'opérer que par l'établissement d'un troisième pouvoir, qui doit être représentatif et chargé de la partie administrative du gouvernement ; que dans l'état actuel des choses, il faut que tout citoyen soit armé, mais qu'il se repose sur ses armes, jusqu'au moment où il sera contraint de les employer contre les ennemis du dehors ; qu'alors notre force n'existera que dans l'union des citoyens et leur soumission aux chefs, que les loix ou leur propre choix leur auront donnés ; et en attendant ce moment, que je n'appellerai ni fatal, ni desirable, je dis que la France est perdue, si les corps délibérans et représentans ne peuvent se rendre impassibles et calmes dans leurs discussions.

De l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇOIS,
place du Théâtre Italien.